

Préparer et faciliter des ateliers innovants et collaboratifs avec le codesign

RS6758 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	310, 315, 320
Formacode(s)	32130, 32142, 32015, 32070
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	01/10/2024
Date d'échéance	01/10/2026

Certificateur(s)

CODESIGN-IT! VENTURES · SIRET : 82336838600046

CODESIGN-IT! VENTURES · SIRET : 82336838600038

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le monde du travail français connaît depuis plusieurs années des mutations rapides, parfois disruptives, fortement intensifiées par les récentes crises sanitaires, économiques, géopolitiques et environnementales, qui impactent à 3 niveaux les entreprises : Économique, Social et Technologique et écologique.

Face à cet environnement en perpétuelle mutation, incertain, de plus en plus complexe et paradoxal, les entreprises doivent devenir plus proactives, plus agiles, plus innovantes et plus audacieuses, dans le but d'impliquer les participants et de les intégrer au processus collaboratif.

La certification « Préparer et faciliter des ateliers innovants et collaboratifs avec le codesign » permet de professionnaliser les personnes en situation de design et de facilitation de l'intelligence collective dans le cadre d'accompagnement du travail collaboratif.

L'objectif est d'intégrer ponctuellement et/ou durablement au fonctionnement de ces structures des postures, pratiques, leviers et méthodes pour faciliter l'innovation collaborative entre toutes les parties prenantes d'un projet/problématique...(équipes, organisation,...).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- C1 : Qualifier la demande de client en élaborant un questionnaire et un radar de complexité permettant de recueillir les besoins du client afin de valider la faisabilité de la démarche de design et de facilitation du travail collaboratif.
- C2 : Analyser le cadre de la demande de design et de facilitation de l'intelligence collective du client en tenant compte du contexte, des connaissances et artefacts disponibles et nécessaires, et des enjeux pour le commanditaire, de la culture collaborative de l'entreprise et en définissant les objectifs principaux afin de structurer le dispositif collaboratif.
- C3 : Élaborer une proposition de déroulé du dispositif collaboratif en définissant les séquences, leurs intentions, leur durée, les modalités de leur organisation, d'animation et leurs formats pour permettre l'atteinte des objectifs ou la résolution des problématiques.
- C4 : Coconstruire le processus collaboratif en préparant et menant des séances de cadrage, permettant de favoriser l'engagement et le soutien du/des commanditaires tout au long du processus en itérant la construction du dispositif collaboratif
- C5 : Faciliter des temps de travail collaboratif, en distanciel ou en présentiel, en adoptant une posture de facilitateur, en tenant compte de la diversité de profils des participants, de leurs difficultés, handicaps... pour encourager la réflexion collective et maintenir l'implication et l'adhésion des participants.
- C6 : Réaliser la clôture de l'accompagnement en récoltant les retours d'expérience des commanditaires et des

participants afin de mesurer l'écart entre le résultat et les objectifs définis et de mettre en évidence les actions à mettre en place pour prolonger les effets du dispositif.

- C7 : Analyser sa pratique professionnelle en tenant compte des retours d'expérience des organisations, du vécu des différentes parties prenantes, de la perception de la qualité et de la complétude des résultats et solutions obtenues, et en participant à des supervisions afin de favoriser l'amélioration continue

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour accéder au dispositif de formation menant à la certification, le candidat doit

- Avoir évolué ou en cours de prise de poste de conduite de projets d'innovation collaborative, et
- Justifier d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle en animation et/ou encadrement de groupe.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Le candidat doit avoir réalisé 2 accompagnements de la qualification jusqu'à la facilitation.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Chaque jury est composé de 3 personnes, externes à notre organisme de formation.

Les jurés sont des professionnels exerçant une activité dans les métiers identiques ou transversaux suivants :

- Facilitateurs indépendants
- Responsable d'un dispositif collaboratif
- Expert et praticien de démarches collaboratives en entreprise

Les membres du jury justifient d'une expérience professionnelle de 5 ans minimum.

Base légale

Date de décision	01/10/2024
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	01/10/2026
Date de dernière délivrance possible	01/04/2027

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.codesign-it.com> (onglet formations)

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6758/>